



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 040-2024
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.60

Déposée le : 05.03.2024

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : UDC (Müller, Orvin) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 698/2024 du 26 juin 2024
Direction : Direction de la sécurité
Classification : Non classifié

La norme pénale antiracisme est-elle aussi appliquée lors de manifestations ?

Depuis plusieurs mois, les manifestations en lien avec la guerre en Israël sont fréquentes. Apparemment, ces rassemblements ne se résument pas à des appels à la paix et à des témoignages de solidarité avec les victimes, mais offrent souvent une vitrine aux propos antisémites. Selon la norme pénale antiracisme, de tels propos publics doivent être considérés comme des infractions poursuivies d'office.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Y a-t-il eu des dénonciations pour antisémitisme lors de manifestations en lien avec la guerre en Israël ?
2. Si tel n'est pas le cas, pourquoi ?

Réponse du Conseil-exécutif

1. *Y a-t-il eu des dénonciations pour antisémitisme lors de manifestations en lien avec la guerre en Israël ?*

Depuis le début de la guerre au Proche-Orient, la Police cantonale bernoise (POCA) a recensé trois cas de discrimination et incitation à la haine au sens de l'article 261^{bis} du Code pénal suisse du 21 décembre 1937 (CP ; RS 311.0) liés directement à une manifestation. Les forces d'intervention de la POCA ont constaté ces propos présumés répréhensibles lors de la manifestation autorisée du 4 novembre 2023 *Stoppt den Völkermord an den Palästinensern* (« stop au génocide palestinien ») et les ont dénoncés.

C'est au Ministère public compétent de déterminer si la norme pénale antiraciste s'applique en l'espèce.

2. *Si tel n'est pas le cas, pourquoi ?*

Voir réponse à la question 1.

Destinataire

– Grand Conseil